

# Procès-verbal de la SEANCE du 25 avril 2014

---

L'An deux mil quatorze, le vingt-cinq avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Moirax, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Henri TANDONNET, Maire de Moirax

Date de la convocation : 18 avril 2014

Présents : Monsieur Henri TANDONNET, Maire  
Madame Catherine TENCHENI, 1er adjoint  
Monsieur Michel CASAGRANDE, 2<sup>ième</sup> adjoint  
Monsieur Daniel MURIEL, 3<sup>ième</sup> adjoint  
Messieurs Philippe GALAN, Louis JALLAIS, David GREGOIRE, Lionel MICHOT et Daniel BARBIERO  
et Mesdames Mariette SEMELIN, Patricia MONTEIL, Frédérique DURAND, Brigitte ZUGAJ, Bernadette BOUYSSONNIE et Marie-Pierre DELAUNEY

Secrétaire de séance : Madame Catherine TENCHENI

## **ORDRE DU JOUR :**

- 1. Vote du compte administratif 2013**
- 2. Approbation du compte de gestion 2013**
- 3. Affectation des résultats de fonctionnement 2013**
- 4. Vote des taux des impôts locaux 2014**
- 5. Vote du budget primitif 2014**

# Procès-verbal de la SEANCE du 25 avril 2014

---

## **1. Vote du compte administratif 2013**

Madame Catherine TENCHENI présente le compte administratif 2013 qui a été remis à tous les membres du Conseil Municipal avec la convocation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à la majorité (12 voix pour et 3 abstentions : Daniel BARBIERO, Marie-Pierre DELAUNEY et Lionel MICHOT) le compte administratif 2013 dont les résultats s'établissent comme suit :

### **SECTION D'INVESTISSEMENT :**

#### Dépenses :

Prévus :	547 912.65 €
Réalisé :	488 915.50 €
Reste à réaliser :	3 000.00 €

#### Recettes :

Prévus :	547 912.65 €
Réalisé :	354 549.63 €
Reste à réaliser :	3 000.00 €

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

#### Dépenses :

Prévus :	831 375.18 €
Réalisé :	652 942.97 €
Reste à réaliser :	0.00 €

#### Recettes :

Prévus :	831 375.18 €
Réalisé :	867 430.25 €
Reste à réaliser :	0.00 €

### **RESULTAT de CLOTURE de L'EXERCICE :**

Investissement :	- 134 365.87 €
Fonctionnement :	214 487.28 €
Résultat global :	80 121.41 €

# Procès-verbal de la SEANCE du 25 avril 2014

## **2. Approbation du compte de gestion 2013**

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2013 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1° statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2° statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3° statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- approuve à la majorité (12 voix pour et 3 abstentions : Daniel BARBIERO, Marie-Pierre DELAUNEY et Lionel MICHOT) le compte de gestion du comptable pour l'exercice 2013. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

## **3. Affectation des résultats de fonctionnement 2013**

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2013,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2013,

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	113 462,10 €
- un excédent reporté de :	101 025,18 €
soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	214 487,28 €
- un déficit d'investissement de :	134 365,87 €
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00 €
soit un besoin de financement de :	134 365,87 €

# Procès-verbal de la SEANCE du 25 avril 2014

- DECIDE à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2013 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31.12.2013: EXCEDENT 214 487,28 €  
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068) : 134 365,87 €  
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002) : 80 121,41 €

---

RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : DEFICIT 134 365,87 €

## **4. Vote des taux des impôts locaux 2014**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les travaux de la commission des finances.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur le bâti et de la taxe foncière sur le non bâti.

Les taux des quatre taxes locales s'établissent donc pour l'année 2014 comme suit :

<b>TAXES</b>	<b>Bases d'imposition prévisionnelles 2014</b>	<b>TAUX VOTES</b>	<b>Produit correspondant</b>
Taxe d'habitation	1 391 000	10,90%	151 619
Taxe foncière (bâti)	826 000	15,65%	129 269
Taxe foncière (non bâti)	34 300	47,79%	16 392
<b>TOTAL</b>			<b>297 280</b>

## **5. Vote du budget primitif 2014**

Monsieur le Maire présente le projet de budget primitif pour l'année 2014 préparé par la commission des finances.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à la majorité (12 voix pour et 3 voix contre : Daniel BARBIERO, Marie-Pierre DELAUNEY et Lionel MICHOT) les propositions nouvelles du budget primitif 2014 s'établissant comme suit :

### **SECTION D'INVESTISSEMENT :**

Dépenses : 322 338,87 €  
Recettes : 322 338,87 €

## Procès-verbal de la SEANCE du 25 avril 2014

---

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

Dépenses :	859 426,41 €
Recettes :	859 426,41 €

Pour rappel, total budget :

### **SECTION D'INVESTISSEMENT :**

Dépenses :	325 338,87 € (dont 3 000,00 de RAR)
Recettes :	325 338,87 € (dont 3 000,00 de RAR)

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

Dépenses :	859 426,41 € (dont 0.00 de RAR)
Recettes :	859 426,41 € (dont 0.00 de RAR)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30.